



Dijon, le 14/01/2025

Monsieur le Maire
MAIRIE D'AUXONNE
2 Place d'Armes
21130 AUXONNE

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Nos réf :

Dossier suivi par Stella BUERICK ☎ 03 73 55 20 20 ✉ sbuerick@artisanat-bfc.fr

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 4 décembre 2024 concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme - PLU.

Suite à l'étude attentive de votre projet par mes services, je vous confirme que j'émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, mes sincères salutations.

**Le Vice-Président de la CMAR BFC,
Président de la CND de Côte d'Or**

Yves BARD (président CND 21)

✓ Certified by  you sign

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté • égalité • fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Adresse de correspondance : 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 Dijon Cedex - Tél : 03 73 55 20 20

Siège : 65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon - www.artisanat-bfc.fr - contact@artisanat-bfc.fr

Decret n° 2019 - 1196 du 19 novembre 2019 / SIRET : 130 026 073 00028 - APE 9411 Z